



***Les groupes de femmes dans la société de l'information : prendre notre place poliTIC***

par  
Katherine Macnaughton-Osler

Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine (CDÉACF)

Présentation dans le cadre d'une consultation sur les femmes, les TIC et le droit,  
organisées par LEAF Canada

février 2004

**TABLE DES MATIÈRES**

Introduction.....	3
Les groupes de femmes et les TIC au Québec – état de la situation.....	5
Les enjeux politiques des TIC pour les groupes de femmes.....	8
Pistes de réflexion et d'action.....	11
Bibliographie .....	12

## **INTRODUCTION**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont eu un impact social important sur les communautés et les organismes communautaires, dont les groupes de femmes. En particulier, l'Internet favorise la consolidation des communautés existantes et l'émergence de nouvelles communautés : il permet aux personnes et aux organismes de s'informer, discuter, se documenter, diffuser de l'information, chercher du soutien, prendre des décisions, manifester la solidarité, planifier des actions sociales, mobiliser des communautés, etc. Par ailleurs, l'utilisation de l'Internet est en augmentation constante. Les TIC sont devenues incontournables pour presque tout organisme impliqué dans l'action communautaire et la défense collective des droits.

Cette présentation permettra de faire l'état de la situation des TIC au Québec, en particulier en ce qui concerne les groupes de femmes. Elle inclura également une analyse des enjeux politiques des TIC pour les groupes de femmes. La présentation se conclura par une proposition de recommandations politiques et de certaines pistes de réflexion pour les groupes de femmes.

Le Canada est l'un des chefs de file mondiaux en matière des TIC, ayant mis en place différents moyens pour mettre Internet à la disposition de la population et en développant le gouvernement en ligne, qui lui permet de rendre accessible sur Internet tout service et toute information gouvernementale disponible en personne, par téléphone ou par la poste. En 2003, pour la troisième année consécutive, l'entreprise Accenture (<http://www.accenture.com>) a placé le Canada en tête de liste des états du monde en termes du gouvernement en ligne. Le gouvernement canadien a largement atteint le cyber-gouvernement et il est en train de mettre en place des processus de cyber-démocratie, qui favorisent l'implication des citoyen-ne-s dans la prise de décision politique, entre autres par le biais de consultations en ligne.

Si l'utilisation des TIC comme mode de communication avec les citoyen-ne-s est relativement bien intégrée au niveau du gouvernement fédéral, le Québec est en voie de

développement d'une politique de gouvernement en ligne. Élu en avril 2003, le gouvernement libéral avait indiqué dans son plan d'action que le gouvernement en ligne serait en place un an après les élections. Comme on le sait, les efforts du gouvernement depuis son arrivée au pouvoir se sont davantage concentrés sur la « réingénierie » de l'État. Le Premier ministre du Québec souhaite impliquer de près le secteur de l'entreprise privée dans la mise en application concrète du projet de gouvernement en ligne (Le Devoir, édition du 22 janvier 2004 - <http://www.ledevoir.com/2004/01/22/45462.html>), qui manifestement prendra plus d'un an à se concrétiser pleinement. Dans une entrevue accordée à la revue *Direction informatique* en décembre 2003 (<http://www.directioninformatique.com/index.asp?theaction=61&sid=51788>), Henri-François Gautrin, député de Verdun et adjoint parlementaire au Premier ministre du Québec et responsable du gouvernement en ligne indique que le gouvernement « ...se donne la durée de son présent mandat, soit trois à quatre ans, pour compléter la mise en œuvre de sa stratégie de gouvernement électronique ».

Les deux paliers gouvernementaux présentent des lacunes en ce qui concerne la mise en place de la cyberdémocratie. À titre d'exemple : au début de 2003, le gouvernement fédéral a tenu trois consultations en ligne à peu près au même moment et portant sur des sujets en lien étroit avec la mise en place du gouvernement en ligne et pourtant, les départements responsables ne semblent pas s'être concertés pour la réalisation de ces consultations, ce qui soulève des questions par rapport à la cohérence de la démarche de mise en place de la cyberdémocratie. Au Québec, le gouvernement a tenu, à l'été 2003, une consultation en ligne sur les propositions de modification de la tarification des services de garde – consultation qui n'a duré que quelques semaines, et qui a rejoint peu de citoyen-ne-s car l'information à son sujet a été peu diffusée. Les groupes de femmes, pourtant très préoccupés par la tarification des services de garde, ont pris connaissance de la consultation juste avant la date de fin, au retour des vacances d'été, alors ils n'ont pas pu participer en grand nombre.

Ces exemples démontrent le manque de cohérence des procédés cyberdémocratiques actuels, que ce soit par le gouvernement canadien ou québécois.

Parallèlement à cela, de nombreux obstacles existent qui entravent la participation des groupes de femmes à la démocratie en ligne. En effet, les femmes et les groupes de femmes au Québec sont désavantagés en matière des TIC, même si elles ont évolué énormément au fil des dernières années.

Malgré la présence des TIC dans la plupart des secteurs de la société québécoise et canadienne, il est reconnu que l'utilisation des TIC est moins répandue dans la population à faibles revenus, notamment chez les femmes ; les organismes communautaires en région sont moins branchés que les organismes des milieux urbains ; de nombreux organismes communautaires, dont les groupes de femmes, sous-financés et sous-équipés, exploitent peu les TIC à des fins citoyennes et politiques ; et enfin, que l'utilisation des TIC est moins répandue au Québec que dans l'ensemble du Canada.

#### **LES GROUPES DE FEMMES ET LES TIC AU QUÉBEC – ÉTAT DE LA SITUATION**

En 1996, moins de 10 groupes de femmes au Québec avaient un accès à Internet. Depuis 1998, 700 femmes de 450 groupes ont reçu une formation dispensée par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) sur l'utilisation Internet. À l'automne 2001, on dénombrait plus de 400 groupes possédant une adresse électronique. Selon une enquête de l'organisme communautaire Communautique, menée en 2001 auprès de 450 organismes communautaires au Québec (<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>), 63% des groupes interrogés possèdent un accès Internet à leur travail, alors que ce pourcentage est de 54% pour les groupes de femmes. Communautique souligne aussi que les groupes de femmes ont développé plus de sites Web que les autres groupes communautaires, en dépit d'un manque d'équipement informatique, de formation et de soutien technique, particulièrement pour les groupes en région.

Les usages d'Internet les plus répandus parmi les groupes de femmes au Québec et au Canada (Millerand, 2002 ; Ollivier et Denis, 2002) sont les suivants :

- Le courrier électronique ;
- La recherche d'information ou de financement ;
- La diffusion d'information sur le groupe et ses activités.

Au niveau mondial, on note également une nette progression des usages citoyens des TIC par les groupes de femmes depuis les grandes réunions internationales, telles que la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing (1995) et la Session extraordinaire des Nations Unies (juin 2000). En effet, « grâce à ces mouvements, les groupes de femmes se sont sentis encouragés à utiliser les TIC pour partager entre eux des nouvelles, des activités, et de l'information, pour communiquer entre eux au sujet de leurs efforts de lobby et de promotion, et pour organiser leur participation aux grandes réunions de l'ONU où les enjeux concernant les femmes étaient discutés. » (CDÉACF, 2001).

Depuis les derniers 18 mois tout particulièrement, les questions femmes et TIC ont été inscrites à l'ordre du jour de nombreuses rencontres au Canada et à l'échelle du monde. Mentionnons entre autres la consultation en ligne de l'Association Womenspace sur les femmes et les politiques au Canada ([http://www.womenspace.ca/politique/consult\\_report.html](http://www.womenspace.ca/politique/consult_report.html)), tenue à l'automne 2002 avec la participation active de nombreux groupes de femmes québécois et canadiens, dont le CDÉACF. A suivi la réunion d'expertes en matière des femmes et des TIC tenue à Séoul, Corée en novembre 2002 (<http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/index.html>), dont les recommandations ont alimenté les travaux de la Commission sur le statut de la femme des Nations Unies en mars 2003, portant notamment sur le thème des femmes et les TIC. De nombreuses résolutions sont issues de la Commission (<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw47/AC-medialCT-auv.PDF>), à laquelle le Canada a participé activement. Parallèlement à sa tenue, Womenspace a organisé une

deuxième consultation en ligne pour recueillir les opinions et les idées des femmes du Canada en lien avec les travaux de la Commission.

En vue du Sommet mondial sur la société de l'information, dont la première phase internationale se déroulait à Genève, Suisse en décembre 2003, les groupes de femmes à travers le monde se sont largement mobilisées, notamment par le biais du caucus genre du Sommet mondial (<http://www.genderwsis.org/>), ainsi que le groupe de travail sur les stratégies des organismes non-gouvernementaux (<http://www.genderit.org/>). Les groupes de femmes réunis au sein de ces réseaux se sont assurés que les femmes demeuraient à l'ordre du jour des discussions et que les documents officiels et officieux reflétaient les intérêts et besoins des femmes, notamment en ce qui concerne l'implication citoyenne dans la société de l'information et la prise de décision politique.

Cependant, les groupes de femmes sont confrontés à des barrières qui ne favorisent pas l'expansion de l'utilisation des TIC à des fins politiques. Ainsi, « malgré les acquis signalés, il y a un plus grand nombre de femmes qui se retrouvent exclues de ces avantages, faute d'avoir accès aux TIC. Des obstacles structureaux, tels que la pauvreté, le développement économique sporadique, la langue et la technophobie, exacerbent encore plus cette situation » (CDÉACF, 2001).

Au Québec, les obstacles courants à l'intégration des TIC dans les activités des groupes sont:

- Le manque de ressources humaines et financières ;
- Le manque de temps ;
- Le manque de soutien technique ;
- Le manque de formation ;
- Le roulement du personnel.

L'obstacle principal demeure le financement précaire des organismes communautaires et tout particulièrement des groupes de femmes. Le manque de fonds de ces groupes cause souvent leur stagnation, voire leur recul technologique, car ils ne peuvent plus assumer les frais associés au maintien des TIC. Le fossé numérique entre ceux et celles qui ont les moyens et ceux et celles qui ne les ont pas est toujours présent. Si les gouvernements, les organismes communautaires, les groupes de femmes et les citoyen-ne-s n'y font pas face, ce fossé ne fera qu'augmenter.

### **LES ENJEUX POLITIQUES DES TIC POUR LES GROUPES DE FEMMES**

Les groupes de femmes doivent revendiquer leur droit à une pleine représentation ainsi qu'à la participation à l'élaboration des politiques dans le cadre de la société de l'information. Il est essentiel que les groupes de femmes conservent leurs acquis d'appropriation technologique. Parallèlement à cela, les groupes devront s'ouvrir aux enjeux politiques des TIC, à leur utilisation à des fins citoyennes, dans le but de prendre leur place dans le cyberspace.

Les femmes doivent veiller elles-mêmes à la réalisation de ces avancements, sans attendre les initiatives des décideur-e-s, entre autres parce que ces dernier-e-s n'ont pas le réflexe de se tourner vers les groupes de femmes ou les organismes communautaires pour obtenir des avis politiques. Il s'agit de proposer des solutions et de s'imposer en tant qu'actrices dans le cyberspace et la cyberdémocratie. Plusieurs politiques adoptées au Québec, au Canada et dans le monde défendent les droits des femmes en lien avec les TIC et l'information ; il s'agit de s'assurer qu'elles sont ratifiées et surtout, mises en application en faveur des femmes.

À titre d'exemple, citons la déclaration et le programme d'action de Beijing (1995) issus de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, et plus particulièrement l'objectif de la section J sur Les femmes et les médias : « Permettre aux femmes de mieux s'exprimer et de mieux participer à la prise des décisions dans le cadre et par l'intermédiaire des médias et des nouvelles techniques de communication ». (<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>)

En mars 2003, la Commission sur le statut de la femme a adopté de nombreuses résolutions en faveur des droits des femmes dans la société de l'information. Entre autres, l'importance de l'intégration d'une analyse différenciée selon le genre dans toutes les facettes du Sommet mondial sur la société de l'information, la promotion de la formation sur les TIC pour les filles et les femmes, l'accès aux TIC, et l'implication des femmes dans les processus de défense des droits en lien avec les TIC.

Plus récemment, l'action concertée et continue des groupes de femmes du monde a mené à l'inclusion du paragraphe 12 portant spécifiquement sur les femmes dans la *Déclaration de principes*, adoptée le 12 décembre 2003, à la clôture de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Genève, Suisse :

« **Nous affirmons** que le développement des TIC est porteur de multiples opportunités pour les femmes, qui devraient faire partie intégrante de la société de l'information et en être des acteurs clefs [sic]. Nous sommes résolus à faire en sorte que la société de l'information favorise l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière, à égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société, à tous les processus de prise de décision. Nous devrions favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil. »

Le Canada a souscrit à toutes ces ententes internationales, alors la vigilance est de mise afin de les faire respecter et appliquer, par le biais de l'action concertée entre les groupes de femmes pour défendre leurs droits, notamment sur Internet.

L'information est de plus en plus disponible en ligne et les groupes non-branchés ou moins informatisés risquent de ne pas pouvoir exercer leurs droits faute de connaître cette information. Ainsi, tout renseignement relatif à un nouveau projet de loi, à un changement de politique, à un programme de subvention, à une consultation publique, etc. risque de ne pas leur parvenir, ou leur être acheminé par une tierce organisation, après l'adoption d'une loi ou l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique.

À l'échelle du monde, les groupes de femmes ne sont que peu consultés, en dépit de leur expertise sur plusieurs questions importantes liées à Internet, telles que la violence faite aux femmes, la pornographie, le trafic des femmes ou autres. Le Canada ne fait pas exception. Ses nombreuses consultations en ligne sont effectuées auprès des citoyen-ne-s individuel-le-s, sans faire appel à l'expertise des groupes de la société civile, tels les groupes de femmes. Les groupes de femmes devraient pourtant être interpellés en tant que représentantes de populations discriminées, connaissantes des enjeux en lien avec les conditions de vie des femmes. Il y a un travail colossal de développement d'une expertise citoyenne effectué par ces groupes depuis les derniers 30 à 40 ans, les décideur-e-s politiques ont l'obligation de le reconnaître en s'y référant et à en faire profiter la population en général.

La non-reconnaissance de la place des femmes se retrouve sur les sites Web gouvernementaux, que ce soit au niveau fédéral ou québécois. Plusieurs types de populations, tels que les jeunes et les aîné-e-s, trouvent des portails Internet à leur image, regroupant l'information et les ressources pertinentes à leurs conditions de vie. Il n'en existe pas dans ce sens pour les femmes. Toutefois, à l'échelle du Québec, les portails régionaux du gouvernement québécois comprennent des rubriques « femmes » ou « condition féminine », qui font la différence. Pourtant, les femmes et les groupes de femmes ont besoin d'accéder à des informations spécifiques sur les questions de condition féminine et les ressources s'adressant aux femmes. Les portails des gouvernements canadien et québécois représentent des points d'accès privilégiés à l'information pour les femmes.

Par cet exemple, nous voulons insister sur l'importance, pour les groupes de femmes, d'exiger l'accès à des informations adaptées et spécifiques à leurs intérêts. Elles doivent défendre le droit de s'impliquer dans le développement et la mise en ligne de tels contenus.

Afin d'assurer leur implication active dans la transition vers la cyber-démocratie, les groupes de femmes pourraient mettre en pratique les actions ci-dessous.

#### **PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION**

- Structurer des débats au sein des groupes de femmes sur les enjeux politiques des TIC
- Exiger que les contenus gouvernementaux en ligne reflètent adéquatement les intérêts et les besoins des femmes et des groupes de femmes
- Favoriser le droit à la communication en ligne aux groupes de femmes, par le biais des équipements nécessaires, la formation adaptée et le soutien technique
- Investir le cyberspace en participant aux consultations en ligne et autres outils de la cyberdémocratie
- Promouvoir l'implication citoyenne des groupes de femmes dans l'élaboration des politiques en lien avec la condition féminine et les TIC
- Assurer la représentation politique des femmes au sein des instances décisionnelles en lien avec les femmes et les TIC
- Interpeller les instances décisionnelles pour exiger la participation et l'inclusion des groupes de femmes dans les processus de mise en place du gouvernement en ligne et de cyber-démocratie

L'accès et l'utilisation des TIC n'est plus une option pour les groupes de femmes, c'est une nécessité qui permet d'exercer avec égalité ses droits de participation citoyenne, en favorisant l'inclusion démocratique de toutes et tous.

\* \* \* \* \*

Katherine Macnaughton-Osler, inspirée du document de travail  
« Pour une cybercitoyenneté égalitaire » de Claire David et Sharon Hackett, 2003

## BIBLIOGRAPHIE

Beaulieu, Alain (2003). *Sur la voie de la continuité*. Direction informatique, décembre 2003-janvier 2004.

<http://www.directioninformatique.com/index.asp?theaction=61&sid=51788>

Caldow, Janet (January 2004). *E-Democracy: Putting Down Global Roots*. IBM Corporation, Institute for Electronic Government.

<http://www-1.ibm.com/industries/government/ieg/pdf/e-democracy%20putting%20down%20roots.pdf>

Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO – 12 décembre 2003). *Bulletin SISTech*, édition du 12 décembre 2003.

[http://www.cefrio.qc.ca/BulSISTech/SISTech\\_12-12-03.cfm](http://www.cefrio.qc.ca/BulSISTech/SISTech_12-12-03.cfm)

Caucus genre du Sommet mondial sur la société de l'information

<http://www.genderwsis.org/>

CDÉACF (2001). Femmes et médias pour le changement social. Montréal : Éditions du remue-ménage et WomenAction.

Communautique (3 février 2004). *Communautique et le projet de gouvernement en ligne*. Communiqué de presse. Montréal (Québec) : Communautique.

<http://www.communautique.qc.ca/evensem.html#news>

Communautique (2003). *Plateforme québécoise de l'Internet citoyen – l'accès aux technologies de l'information et de la communication, un droit universel*. Montréal (Québec) : Communautique.

<http://www.communautique.qc.ca/docomtiq/Plateforme2.html>

Conseil national Traverser les frontières

[http://www.crossingboundaries.ca/index.php?page=members&page\\_id=4&lang\\_id=2](http://www.crossingboundaries.ca/index.php?page=members&page_id=4&lang_id=2)

Groupe de travail sur les stratégies des organismes non-gouvernementaux (femmes)

<http://www.genderit.org/>

« Jean Charest en mission économique – le 'gouvernement en ligne' des libéraux pourrait naître à Davos ». Le Devoir, édition du 22 janvier 2004

<http://www.ledevoir.com/2004/01/22/45462.html>

Hackett, Sharon et Claire David (2003). *Femmes et PoliTiC : pour une cyber-citoyenneté égalitaire*. In Jo Sutton et Scarlet Pollock (éditrices), Cyberégalité pour les femmes. Canada : Association Womenspace.

Macnaughton-Osler, Katherine (2003). *Le cybergouvernement québécois et les femmes*. Canada : Association Womenspace.  
[http://www.womenspace.ca/politique/facts\\_cyber.html](http://www.womenspace.ca/politique/facts_cyber.html)

Macnaughton-Osler, Katherine (2003). *Les femmes francophones et Internet*. Canada : Association Womenspace.  
[http://www.womenspace.ca/politique/facts\\_francophone.html](http://www.womenspace.ca/politique/facts_francophone.html)

Macnaughton-Osler, Katherine (2003). *Cyber-gouvernement, groupes de femmes et groupes communautaires*. Message diffusé sur la liste PoliTiC le 21 mai 2003.  
<http://listes.cdeacf.ca/mhonarc/politic/msg00201.html>

Malavoy, Sophie (2004). *La e-démocratie*. Découvrir, janvier-février 2004, p.65. Montréal (Québec) : Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO).

Millerand, Florence (2002). *Groupe de discussion sur les usages d'Internet dans les groupes de femmes: Faits saillants*. Atelier Femmes et PoliTiC, Montréal (Québec) : CDÉACF [http://netfemmes.cdeacf.ca/f\\_et\\_politic/faits\\_saillants.php#presentation](http://netfemmes.cdeacf.ca/f_et_politic/faits_saillants.php#presentation)

Ministère des Relations internationales, gouvernement du Québec (4 décembre 2003). *Fort de son expérience, le Québec participe au Sommet mondial sur la société de l'information*. Communiqué de presse.  
<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Decembre2003/04/c9706.html>

Nations Unies (14 mars 2003). *Participation and access of women to the media, and information and communications technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women – agreed conclusions*. New York, É.U. : 47<sup>e</sup> session de la Commission sur le statut de la femme, Nations Unies, 3-14 mars 2003.  
<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw47/AC-mediaICT-avv.PDF>

Nations Unies (2002). *Information and communications technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women – Expert Group Meeting, 11-14 novembre 2002, République de Corée*. Division for the Advancement of Women (DAW), en coopération avec le International Telecommunications Union (ITU) et le United Nations ICT Task Force Secretariat.  
<http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/ict2002/index.html>

Nations Unies (1995). *Déclaration de Beijing et plateforme d'action*  
<http://www.un.org/french/womenwatch/platform.htm>

Ollivier, Michèle. et Ann. Denis (2002) *Les femmes francophones en situation minoritaire au Canada et les technologies d'information et de communication*. Ottawa (Canada) : Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et Industrie Canada

[http://fnfca.ca/index.cfm?Sequence\\_No=6775&Id=6775&niveau=2&Repertoire\\_No=-1371073247&Voir=publi](http://fnfca.ca/index.cfm?Sequence_No=6775&Id=6775&niveau=2&Repertoire_No=-1371073247&Voir=publi)

Pelletier, Francine. (2001) « Le monde communautaire et Internet: défis, obstacles et espoirs – résultats de l'enquête auprès des groupes communautaires ». Montréal (Québec) : Communautique

<http://www.communautique.gc.ca/docomtiq/enquete/rapport.html>

Pollock, Scarlet et Jo Sutton (2003). *Rapport de la consultation « Les femmes et l'Internet : participation, impact, autonomisation et stratégies »*. Canada : Association Womenspace [http://www.womenspace.ca/politique/consult\\_report.html](http://www.womenspace.ca/politique/consult_report.html)

Solar, Claudie, Rosalie Ndejuru et Sharon Hackett (2003). *L'appropriation des technologies par les groupes de femmes*. In Femmes et maths, sciences et technos. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, pp. 165-181.

Sutton, Jo (2003). *E-governance: The Implications for Women's Organizations*. Canada : Association Womenspace.

[http://www.womenspace.ca/policy/epart\\_women.html](http://www.womenspace.ca/policy/epart_women.html)